

Les ateliers de l'éthique The Ethics Forum

Les ateliers de l'éthique
The Ethics Forum

Design et aménagement : quelques enjeux éthiques Introduction

Juan Torres, Rabah Bousbaci et Anne Marchand

Volume 5, numéro 2, automne 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1044314ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1044314ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal

ISSN

1718-9977 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Torres, J., Bousbaci, R. & Marchand, A. (2010). Design et aménagement : quelques enjeux éthiques : introduction. *Les ateliers de l'éthique / The Ethics Forum*, 5(2), 49–51. <https://doi.org/10.7202/1044314ar>

Tous droits réservés © Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal, 2010



Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

INTRODUCTION

DOSSIER « DESIGN ET AMÉNAGEMENT : QUELQUES ENJEUX ÉTHIQUES »

DIRIGÉ PAR

JUAN TORRES, RABAH BOUSBACI
ET ANNE MARCHAND
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Dans le langage commun, *aménagement* et *design* sont deux termes recouvrant des acceptions visiblement différentes, mais il n'en demeure pas moins que leur rapprochement puisse être possible à deux égards au moins : d'abord, en ce qui concerne leurs objets d'intervention ; puis, par rapport à leur intention commune d'améliorer les conditions de vie des personnes.

Apparu au 14^e siècle dans la langue française, le mot « aménagement » trouve sa racine étymologique dans la famille des mots latins *manere* et *mansus* (demeurer, séjourner)¹. Dans le même registre que les mots agencement, arrangement, disposition, distribution ou organisation, le terme aménagement, tout comme celui de design, ont été utilisés depuis le 17^e siècle pour indiquer une action, une certaine manière de disposer les choses. Dans les mots design et aménagement, on retrouve donc l'idée d'une réflexion et d'une intervention appliquées à des objets et milieux divers qui constituent notre univers sensible, c'est-à-dire « [...] les produits et les services de notre environnement construit, de notre cadre de vie privé et public quotidien, de notre culture matérielle »². C'est dans cet esprit que la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal regroupe sous le même toit cinq perspectives d'intervention différentes, à savoir le design industriel, le design d'intérieur, l'architecture, l'architecture de paysage et l'urbanisme. Ces disciplines de l'aménagement sont vouées à la transformation des cadres de vie à des échelles qui vont « [...] de l'objet, au bâtiment, à la ville et à la région »³.

Le second rapprochement de fond qui peut être établi entre le design et l'aménagement procède du fait que tous les deux supposent un processus de conception (*a design process*) ayant une visée fondamentale : la visée de la vie bonne. C'est un effort de nature réflexif qui est guidé par le souci de rendre meilleures, aux plans pratique, esthétique, culturel, spirituel et environnemental, les conditions de vie. Le projet d'aménagement ou de design est essentiellement un projet de *bien* : il est motivé par le bien, préoccupé par le bien, guidé par le bien et par tout ce qui peut produire et célébrer la dignité. Cependant, cet idéal du bien est constamment accompagné d'un souci opératoire. C'est en ce sens que Jean-Pierre Boutinet dépeint le projet d'aménagement comme une forme d'anticipation privilégiée de la modernité occidentale : une anticipation opératoire, c'est-à-dire la possibilité de « [...] suspendre momentanément le cours des choses pour

savoir comment ce cours va évoluer, donc pour tenter le cas échéant d'infléchir la suite des événements »⁴. Herbert Simon a, en ce sens, éloquentement résumé ce caractère à la fois idéal et concret qui anime constamment de tels types d'anticipation dans une définition célèbre de ce que désormais le terme design veut dire :

« Everyone designs who devises courses of action aimed at changing existing situations into preferred ones.

The intellectual activity that produces material artifacts is no different fundamentally from the one that prescribes remedies for a sick patient or the one that devises a new sales plan for a company or a social welfare policy for a state.

Design, so construed, is the core of all professional training; it is the principal mark that distinguishes the professions from the sciences.

Schools of engineering, as well as schools of architecture, business, education, law, and medicine, are all centrally concerned with the process of design. »⁵

Sous-jacente à la visée du bien qui caractérise les processus de conception donnant forme à notre environnement construit se trouve donc un défi que l'aménagement et le design partagent avec toutes les pratiques professionnelles : celui de déterminer ce qui est *préférable* ou ce qui *doit être* pour reprendre une autre expression de Simon⁶. Nous l'aurons compris maintenant, la *visée du bien* et le *devoir être* des choses qui animent constamment les pratiques du design et de l'aménagement suscitent nécessairement des questionnements et des réflexions d'ordre éthique. Traditionnellement dans ce registre, les professionnels s'appuient sur des codes de déontologie pour encadrer leurs actions. Au sein des professions de l'aménagement, ces codes sont d'ailleurs très présents et constituent un élément fondateur de leurs systèmes professionnels. Toutefois, la complexité des situations pratiques et l'incertitude inhérente à l'action⁷ révèlent de plus en plus les carences, les insuffisances les limites et, même parfois, l'impertinence de ces codes à orienter et encadrer convenablement les interventions des professionnels. En effet, de nouveaux enjeux (sociaux, techniques, économiques, environnementaux, etc.) émergent constamment et, avec eux, la nécessité de repenser l'agir professionnel. C'est dans ce sens que l'éthique constitue une perspective de réflexion tout à fait appropriée et féconde pour mieux comprendre et mieux orienter la pratique et l'enseignement de l'aménagement et du design.

Le présent dossier est né d'un intérêt partagé des membres du *Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal* (CRÉUM) et des professeurs

de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal d'explorer la portée éthique des savoirs professionnels que ces derniers enseignent et des domaines de recherche sur lesquels ils travaillent. Il s'agit en quelque sorte de s'interroger sur les sujets, les problématiques et les enjeux que l'éthique comme champ singulier de connaissance et de réflexion permet de mettre en évidence en aménagement et en design.

Les articles réunis dans ce dossier constituent donc une exploration de ces questions et, sans être exhaustifs, ils couvrent des domaines du design et de l'aménagement très variés, allant du design industriel (échelle de l'objet) à l'urbanisme (échelle du territoire). Cela dit, au-delà des différences en termes de perspective professionnelle, les articles convergent conceptuellement, en ce sens qu'ils abordent des éléments d'un mode opératoire commun aux pratiques de l'aménagement et du design : la pratique du *projet*. Ainsi, on retrouvera dans ces articles un intérêt particulier pour les acteurs du projet (leurs positionnements, leurs interactions), pour les processus de conception (la manière dont on définit les problèmes d'aménagement et la manière d'y répondre) ou pour les produits conçus (les valeurs qu'ils véhiculent et leur réception par les usagers).

Outre le texte de John Forester, traduit pour la première fois en langue française (voir aussi le résumé de lecture de son dernier livre, élaboré par Jacques Fisette), les articles de ce dossier sont tous originaux et témoignent de cet intérêt grandissant pour l'éthique au sein des facultés professionnelles comme celle de l'aménagement. Nous espérons que leur lecture saura apporter un regard contemporain aux réflexions que l'éthique permet de mener dans le domaine des pratiques, de l'enseignement et de la recherche en aménagement et en design.

NOTES

- 1 Picoche, Jacqueline, *Dictionnaire étymologique du français*. Paris: Dictionnaires Le Robert, 1997.
- 2 Findeli, Alain « Les perspectives de recherche en design » dans *Mode de Recherche*, no. 1, 2004, p. 8.
- 3 Présentation de la Faculté de l'aménagement, sur le site web <http://www.ame.umontreal.ca/faculte/index.html> (consulté le 14 novembre 2010).
- 4 Boutinet, Jean-Pierre, *Anthropologie du projet*. 7ème éd. Paris: Presses Universitaires de France, 2003, p. 68.
- 5 Simon, Herbert Alexander, *The sciences of the artificial*. 3ème éd. Cambridge, MA: MIT Press, 1996, p. 111.
- 6 « Design [...] is concerned with how things ought to be, with devising artifacts to attain goals. » (Simon 1996, p. 114).
- 7 Voir « écologie de l'action », dans Morin, Edgar, *La méthode 6 : Éthique*. Paris: Éditions du Seuil, 2004, p. 67.